

Téléphones portables et santé : Les autorités suisses toujours aux abonnés absents !

En date du 22 décembre 2022, le secrétariat général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) suisse a répondu à notre dernière interrogation et après trois années d'attente, voici la conclusion insensée de son courrier :

“Après des recherches approfondies, le groupe de travail a constaté qu'en l'état actuel de la législation, il n'existe en Suisse aucune autorité de surveillance du marché compétente pour les aspects sanitaires des produits RNI (p. ex. vérification du respect des valeurs limites RNI)”.*

En 2022, toujours aucun organe officiel en charge de vérifier la conformité des appareils

Alors que notre ONG sollicite les autorités suisses depuis 2019, afin de savoir quel est notre interlocuteur officiel, différents services gouvernementaux se renvoient habilement la balle. Ainsi, alors que des téléphones portables sont en vente depuis plus de trente ans sur le territoire helvète, les autorités persistent dans leurs manquements, malgré les alertes soulevées dès 2018 puis en 2019 par plusieurs députés au Parlement (interpellations 19.3180 ainsi que 19.4496) ou encore certains articles de presse évoquant « l'affaire Phonegate » comme dans le journal « Beobachter ».

Malgré cela, aucun office n'est donc officiellement en charge en 2022 de vérifier que les téléphones mobiles mis en vente sur le marché suisse respectent les normes fixées par la réglementation.

Ce manque insupportable de surveillance et de protection de la santé de millions de citoyens, utilisateurs de téléphones portables, ne peut plus durer. A l'orée de l'année 2023, il est plus que temps que le gouvernement suisse prenne enfin ses responsabilités et attribue de manière officielle à une de ses agences la responsabilité du contrôle et du respect des normes de débit d'absorption spécifiques (DAS) par les fabricants de mobiles et d'objets connectés.

Contrôles des smartphones dangereux : France 38-Suisse 0

Pour rappel, notre ONG “Alerte Phonegate” travaille depuis 2016 à alerter autour de ce scandale sanitaire et industriel, et a notamment permis la publication des tests de DAS réalisés par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) sur des téléphones vendus en France.

Suite à ces tests, **trente-huit modèles de téléphones portables ont été épinglés par l'ANFR**, obligeant les fabricants à les retirer du marché français ou à effectuer une mise à jour logicielle permettant de mettre le DAS en conformité, même si cela n'est pas suffisant pour protéger la santé des utilisateurs de téléphones mobiles.

Il est indispensable que le même travail soit effectué en Suisse, afin d'obliger les constructeurs à se mettre en conformité avec les normes réglementaires. Mais, comme l'a souligné le secrétariat général du DETEC dans la réponse qui nous a été formulée :

“La lacune concernant l'exécution de la surveillance du marché dans ce domaine a également pour conséquence que les ressources techniques, humaines et financières nécessaires à la surveillance du marché sont insuffisantes.”

Ce désintérêt gouvernemental permet aux industriels de pouvoir continuer de vendre des appareils non conformes sur le territoire suisse exposant ainsi les citoyens et citoyennes à de possibles conséquences sanitaires. Il est urgent de réagir !

La protection des intérêts commerciaux industriels, au mépris de la santé des citoyens suisses

Olivier Bodemann, ingénieur EPFL en génie électrique, spécialiste de l'électrosmog, déplore cette situation qui s'éternise : *“Cela fait maintenant plus de trois ans que les autorités suisses sont sollicitées, afin de savoir quel peut être l'interlocuteur compétent en ce qui concerne les aspects sanitaires liés aux rayonnements des téléphones portables. Nous sommes baladés de service en service sans jamais obtenir de réponse claire, et pendant ce temps les fabricants continuent de mettre sur le marché des téléphones non conformes. Cette situation aberrante ne peut plus durer.”*

Le Dr Marc Arazi, président de l'association Alerte Phonegate à l'origine de multiples révélations sur le sujet, souligne un problème de fond : *“Comme d'habitude, tout est fait pour protéger les industriels, au dépend de la santé des millions d'usagers de téléphones portables. Nous exhortons les autorités suisses à réagir au plus vite, afin de désigner un service compétent en matière de contrôles et de protection de la santé des utilisateurs soumis aux rayonnements électromagnétiques de la téléphonie mobile. Il est du devoir du gouvernement suisse de s'assurer que tout est mis en œuvre pour que les fabricants de téléphones respectent les normes, ce qui n'est toujours pas le cas depuis de trop nombreuses années.”*

Contacts Presse :

Dr Marc Arazi, Président de l'ONG Alerte Phonegate

+33673417768

drarazi@phonegatealert.org

Olivier Bodenmann, Ingénieur EPFL en génie électrique

+41 78 682 32 66

olivier.bodenmann@gmail.com